

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 – 2028

AVEC PLAN MERCREDI

(PEDT-PM)

Ville de Bron

Référent PEDT-PM : M. Hervé JACTIN

Responsable des temps périscolaires et animations sportives

Courriel : herve.jactin@ville-bron.fr

Téléphone : 04 72 36 13 09

SOMMAIRE

A. CONTEXTE ET PUBLIC CONCERNÉ.....	4
A.I. Historique du PEDT et du Plan Mercredi à BRON.....	4
A.II. Public concerné.....	4
A.III. Un territoire éducatif dynamique.....	5
A.IV. Partenaires.....	5
A.V. Articulation avec les autres dispositifs.....	6
B. ENJEUX ET OBJECTIFS, LIEN AVEC LA CHARTE QUALITÉ DU PLAN MERCREDI.....	7
B.I. Enjeux du PEDT-PM pour la Ville de Bron.....	7
B.II. Axes et objectifs du PEDT-PM pour la Ville de Bron.....	7
C. UN LIEN FORT AVEC LES AXES DES PROJETS D'ÉCOLE.....	8
C.I. L'association Gérard Philippe.....	8
C.II. Le Centre social et culturel des Taillis.....	10
C.III. La Maison de Quartier des Essarts.....	11
C.IV. Centre Aéré permanent de Bron-Parilly.....	11
C.V. Maison de Quartier des Genêts.....	13
C.VI. Ville de BRON.....	13
D. TEMPS CONCERNÉS DANS LA SEMAINE HORS MERCREDI.....	14
D.I. Les temps périscolaires dans les écoles hors mercredi :.....	14
Accueil du matin (7h30-8h30).....	15
Pause Méridienne (11h30-13h30).....	15
Accueil du soir (16h30-18h15).....	15
Le temps de travail personnel.....	16
Les ateliers ALPHA via le programme de réussite éducative (PRE).....	16
D.II. Les temps périscolaires dans les structures hors mercredi.....	17
Maison de Quartier des Essarts.....	17
Maison de Quartier des Genêts.....	17
Centre Social et Culturel Gérard Philipe.....	18
Centre Social et Culturel les Taillis.....	18
Centre aéré de Bron-Parilly.....	19
MJC Louis ARAGON.....	19
Pôle en scène.....	20
D.III. Les interventions pendant le temps scolaire.....	20
La ville de Bron.....	20
Le centre social et culturel Gérard Philipe.....	22
Maison de quartier des Essarts.....	23
Le centre social et culturel Les taillis.....	23
MJC Louis ARAGON.....	23
Maison de quartier Les Genets.....	23
Centre aéré Permanent de Bron-Parilly.....	23
E. LES TEMPS PÉRISCOLAIRES DU MERCREDI ET PLAN MERCREDI.....	24
F. PLANNING GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS PROPOSÉES HORS TEMPS SCOLAIRE (Plan Mercredi).....	25
G. ACTIVITÉS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION.....	28
G.I. Activités proposées par la Ville.....	28
G.II. Activités proposées par le Centre Aéré permanent de Bron-Parilly.....	29
G.III. Activités proposées par le Centre Social et socioculturel des Taillis.....	30
G.IV. Activités par le Centre Social et culturel Gérard Philipe.....	31
G.V. Activités proposées par la Maison de Quartier des Genêts.....	32
G.VI. Activités proposées par la Maison de Quartier des Essarts.....	32
G.VII. Maison des Jeunes et de la Culture.....	33
H. Un PEDT qui s'ouvre aux 18-25 ans.....	35
H.I. Le Bron Info Jeune.....	35
H.II. La MJC de BRON.....	35
H.III. Les partenaires sociaux.....	36

I. PILOTAGE ET ÉLÉMENTS DE BILAN.....	36
I.I. Pilotage, coordination et évaluation du PEDT-PM.....	36
I.II. Indicateurs d'évaluation.....	37
J. I. MODALITÉS D'INFORMATION DU PEDT-PM AUPRÈS DES PARENTS.....	37

Annexe 1 : Effectifs scolaires

Annexe 2 : Grilles tarifaires ACM

Annexe 3 : Liste des ACM

Annexe 4 : Grilles de présentation du Plan Mercredi

Annexe 5 : Intervenants sur les temps péri et extrascolaires

Annexe 6 : Effectifs du périscolaire municipal

Annexe 7 : Objectifs du projet pédagogique périscolaire

Annexe 8 : Liste des projets d'école

Annexe 9 : Éléments de bilan 2022-2024

A. CONTEXTE ET PUBLIC CONCERNÉ

Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation est le cadre qui va permettre à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant

Il formalise une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

A.I. Historique du PEDT et du Plan Mercredi à BRON

1^{er} PEDT: 2015 – 2018

2^e PEDT: 2018 – 2021 + 2022 (prolongation à cause du COVID)

3^e PEDT: 2022 – 2025

4^e PEDT: 2025 – 2028

Depuis sa mise en place il y a 10 ans, le PEDT de la ville de Bron s'inscrit dans une démarche collaborative associant l'ensemble des acteurs éducatifs (enseignants, associations, institutions, agents municipaux, parents, etc.). Cette coopération a permis d'adapter et d'améliorer continuellement l'offre d'activités périscolaires et extrascolaire afin de répondre aux besoins des enfants et des familles.

Au fil des années, d'autres ajustements ont été opérés pour garantir un encadrement de qualité et une organisation cohérente des temps éducatifs. En 2018 la ville s'est vu attribué le label PLAN MERCREDI, en conformité avec la charte qualité nationale.

La mise à jour du PEDT de 2024 a pris en compte les évolutions réglementaires et les attentes exprimées par les familles sur les accueils périscolaires dans les écoles hors mercredi. Elle repose sur quatre axes d'améliorations:

- Renforcement de l'encadrement pour une meilleure conformité réglementaire,
- Valorisation des animateurs par une revalorisation salariale et l'amélioration de leur statut,
- Développement de la formation avec le financement de diplômes tels que le BAFA ou des procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE),
- Extension du temps d'accueil en soirée, désormais prolongé jusqu'à 18h15, avec une facture adaptée par foyer.

Ces évolutions ont permis de garantir une continuité éducative optimale entre les temps scolaires et périscolaires, en s'inscrivant dans un cadre qualitatif et structurant permettant une mise en conformité réglementaire par l'obtention de l'agrément de l'Etat.

A.II. Public concerné

Le PEDT-PM de BRON concerne désormais les enfants et les jeunes de 3 à 25 ans, avec un regard vigilant sur les passerelles entre les différents âges, pour assurer une cohérence avec les différents dispositifs éducatifs (CTG, PRE, Cité Éducative, etc.).

Ainsi, cela représente à la rentrée 2024 :

- 3 664 enfants d'âge primaire dont 1 365 en école maternelle et 2 299 en école élémentaire scolarisés dans les écoles réparties sur l'ensemble du territoire de Bron (cf. annexe 1)
- 1 508 collégiens répartis sur 3 collèges
- 2 856 lycéens répartis sur 3 lycées

A.III. Un territoire éducatif dynamique

BRON, une Ville au cœur de la métropole Lyonnaise

Située à l'Est de Lyon, Bron est l'une des 59 communes de la Métropole de Lyon. Forte de près de 43 000 habitants, la Ville de Bron accueille de nombreux équipements d'agglomération. Des événements culturels et sportifs de renom jalonnent également son calendrier riche en manifestations. Bron est aussi le poumon vert de l'Est Lyonnais, avec plus de 260 hectares de verdure, dont le Parc de Parilly, le Fort de Bron et le Bois des Essarts.

Bron comprend des zones résidentielles importantes, mais aussi deux quartiers en Politique de la Ville. Les logements sociaux ou assimilés représentent environ 30% des logements.

BRON, Ville pour apprendre de la maternelle à l'université

Bron dispose sur son territoire d'une offre complète d'établissements scolaires de l'école maternelle à l'Université :

- 11 groupes scolaires et une ouverture prévue d'un 12^e en septembre 2025.
 - REP+ (Réseau d'Éducation Prioritaire) : 1 groupe scolaire (Pierre Cot)
 - REP : 6 groupes scolaires (Anatole France, Jean Macé, Saint-Exupéry, Jean Moulin, La Garenne) dont le nouveau (Élisabeth et Robert Badinter)
 - DIF (école en milieu difficile) : 2 groupes scolaires (Ferdinand Buisson et Jean Jaurès)
 - Autres Écoles : 3 écoles (Jules Ferry, Louise Michel et Alsace Lorraine)
- 3 collèges publics qui totalisent 1 508 collégiens
- 3 lycées dont 2 d'enseignements professionnels qui rassemblent 2 856 élèves
- L'Université Lyon 2 et ses 17 000 étudiants
- L'École de santé des armées et ses 900 élèves

A.IV. Partenaires

La mise en place du Projet Éducatif De Territoire repose sur une gouvernance partagée, associant les différents acteurs éducatifs à toutes les étapes de son élaboration et de son suivi. La communauté éducative est structurée autour des partenaires recensés dans le tableau ci-après :

Les services municipaux
La Direction de l'Action Éducative La Direction des Sports et de la Vie Associative La Direction de la culture et réseau des médiathèques (DCRM) La Coordination Jeunesse La Direction de l'Environnement et du cadre de Vie

Le Bron Info Jeune (BIJ) La Direction des politiques Territoriales	
Les partenaires institutionnels	
Les services de l'État	Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale Direction départementale de la Cohésion Sociale
Les établissements publics	La Caisse d'Allocation Familiale de Lyon
Les fédérations d'éducation populaire	Les Francas, UFCV
Les fédérations de parents d'élèves	FCPE, PEEP
Le Centre Communal d'Action sociale	PRE : Programme de Réussite Éducative
Les partenaires associatifs	
Les équipements socio-éducatifs	La MJC Louis Aragon Le Centre social et socioculturel les Taillis Le Centre social et culturel Gérard Philipe La Maison de quartier des Essarts La Maison de quartier des Genêts Le Centre Aéré permanent de Bron-Parilly
Les structures culturelles	Pôle en scènes Le cinéma Les Alizés La ferme du Vinatier École de musique la Glaneuse
Les associations éducatives et culturelles	Arts et développement Institut Egaligône Chœur Crescendo Échecs Club de Bron Lire et Faire lire
Les Associations sportives	30 clubs sportifs sur la Ville de Bron Sport dans la Ville
UNICEF	Sensibilisation aux droits de l'enfant et/ou prévention au harcèlement

De nombreux acteurs interviennent sur les temps de l'enfant. Par ailleurs, les structures partenaires travaillent avec des animateurs permanents et vacataires et font parfois appel à des intervenants spécialisés. Vous en trouverez la liste en Annexe 5

A.V. Articulation avec les autres dispositifs

Le PEDT-PM s'articule avec tous les dispositifs existants sur le territoire :

- La Convention Territoriale globale **(CTG)**
 - Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité **(CLAS)**
 - Ville Vie Vacances promue par l'État et la CAF **(VVV)**
 - Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents **(REAAP)**
- Les Parcours Territoriaux d'Éducation Artistique et Culturelle **(PTEAC)**
- Le Programme de Réussite Éducative **(PRE)**
- La **cité éducative** de BRON
- La Délégation Interministérielle de Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine **(DILCRAH)**

- La Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (**MILDECA**)

Le PEDT-PM s'articule également avec **les projets d'écoles**. Ce lien fort sera détaillé plus avant.

B. ENJEUX ET OBJECTIFS, LIEN AVEC LA CHARTE QUALITÉ DU PLAN MERCREDI

B.I. Enjeux du PEDT-PM pour la Ville de Bron

Le PEDT-PM permet de donner un cadre pour avoir des lieux d'échanges et de concertations entre les nombreux acteurs intervenants sur le champs de l'enfance et la jeunesse. Il répond à des implications multiples comportant de nombreux **enjeux**:

- Pour les enfants et les jeunes : construction de parcours cohérents au regard de leurs besoins.
- pour les enfants à besoins particuliers : garantir un accès inclusif aux différentes activités proposées ;
- pour les parents : organisation familiale ;
- pour les enseignants : répartition des horaires scolaires ;
- pour les associations et acteurs des temps périscolaires: adaptation des propositions d'activités, financements complémentaires;
- pour les services municipaux : organisation du travail, des horaires et nouvelles compétences, coûts supplémentaires;
- Pour les acteurs des temps scolaires et périscolaires : organisation des liens et transitions.

B.II. Axes et objectifs du PEDT-PM pour la Ville de Bron

Afin d'accompagner au mieux les enfants tout au long de leur parcours éducatif, le PEDT 2025-2028 s'articule autour de plusieurs objectifs stratégiques regroupés autour 5 axes .

1. Parcours éducatif cohérent et continu

- Optimiser le temps et la place de l'enfant et du jeune dans la ville à chaque étape de son développement.
- Coordonner les transitions scolaires et lutter contre le décrochage.
- Développer des parcours de raccrochage individualisés.
- Promouvoir les valeurs républicaines, la citoyenneté et l'engagement des jeunes.

2. Mobilisation de la communauté éducative

- Fédérer les acteurs éducatifs (institutionnels, associatifs, familles) autour d'un projet commun.
- Travailler en transversalité entre services, partenaires et familles.
- Positionner la Ville comme un acteur éducatif à part entière.

3. Inclusion, bien-être et accompagnement

- Favoriser l'inclusion, notamment des enfants à besoins particuliers.

- Lutter contre le harcèlement scolaire et promouvoir le bien-être.
- Accompagner les familles (création d'une maison de la parentalité, soutien à la parentalité).

4. Culture, sport, numérique et développement durable

- Développer les pratiques sportives, artistiques et scientifiques.
- Promouvoir la mixité sociale dans les lieux culturels.
- Intégrer le respect de l'environnement et le développement durable dans les projets éducatifs.
- Favoriser l'accès équitable aux équipements et usages numériques.

Ces objectifs ont fait l'objet de discussions au sein du comité de pilotage, pour qu'ils deviennent des objectifs partagés par l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Au-delà de la prise en compte de ces objectifs dans les accueils déclarés le mercredi, ils pourront être appliqués à ceux des autres jours. Ils seront intégrés dans la rédaction du prochain projet pédagogique périscolaire de la ville.

C. UN LIEN FORT AVEC LES AXES DES PROJETS D'ÉCOLE

La Ville et ses partenaires accueillent jeunes et enfants issus de l'ensemble des écoles de Bron. Il faut donc tenir compte d'une diversité de projets d'école, liée à la spécificité des publics, aux choix des équipes éducatives et aux moyens disponibles. Chaque acteur périscolaire a développé des actions en lien avec les projets d'écoles en cohérence avec les attentes de la charte qualité plan mercredi ci-dessous présentées.

Liste des projets d'école en annexe 9

C.I. L'association Gérard Philippe

Les enfants et les jeunes fréquentant l'association Gérard Philippe sont issus des établissements suivants: **écoles Pierre Cot, Jean Moulin, Ferdinand Buisson et La Garenne mais aussi des collèges: Joliot Curie, Pablo Picasso et collège Lamartine.**

La structure travaille fréquemment avec les équipes éducatives des écoles et des collèges. Elle est très sensible aux orientations des projets d'écoles pour être en résonance avec les attentes des enseignants: apprentissage de la lecture, expression orale, expression écrite avec des outils diversifiés, ludiques éducatifs dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, mais également au sein des accueils de loisirs avec des partenaires extérieurs, tels que «Ebuliscscience», Sérotine plus (atelier éducation à la nutrition) et des projets partenariaux autour des thématiques communes: projet podcast sur l'égalité filles garçons au collège Joliot Curie, atelier hebdomadaire de théâtre au collège Lamartine... .

L'association Gérard Philippe a un accueil de loisirs au sein de l'école Pierre Cot depuis plus de 10 ans, la mutualisation des locaux impose un travail en bonne intelligence avec le service de l'Action Éducative de la Ville de Bron et le partenariat s'en trouve renforcé. L'association est présente au conseil d'école.

Les axes retenus sont les suivants :

- Favoriser le bien-être des enfants et des jeunes :

Être attentif aux rythmes et besoins des enfants et des jeunes. Ils ont besoin de sécurité, de reconnaissance sociale, ce sont des moteurs pour leurs apprentissages. Les enfants et jeunes accueillis sont toujours intéressés par des propositions d'activités de qualité. Une attention est portée sur l'expression orale en développant des activités autour de l'éloquence et de la gestuelle.

- Lien avec les familles :

Poursuivre l'implication des parents de manière active dans les loisirs de leur enfant: un travail constant de l'équipe en direction des parents est indispensable (régularité des rencontres, individuelles et collectives, travail de lien oral et écrit, invitation à des participations au cours d'ateliers...). L'association accompagne et anime la circulation des informations auprès des familles pour les encourager à utiliser davantage les lieux et services à leur disposition. Depuis 2019, a été mis en place des soirées familles très prisées, elles seront poursuivies en lien avec les partenaires du quartier et notamment les équipes éducatives.

L'association a mis en place depuis trois ans, en partenariat avec le programme de réussite éducative, des ateliers de soutien à la parentalité, à destination des parents pour les aider à mieux comprendre et communiquer avec leur enfant.

- Assurer la continuité des enseignements pour permettre à chaque enfant d'aller à son rythme dans son engagement d'éco-citoyen :

Des actions dans le cadre de la Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) sont proposées (jeu du tri, plantations dans le quartier, participation au concours graines de fleurs). Également des séances régulières au jardin de culture et un projet avec la Fédération des Associations de Protection de la Nature de Rhône-Alpes (FRAPNA). En 2023, un projet autour de l'eau en partenariat avec l'UNICEF a été mené.

- Soutenir les parcours des jeunes pour accompagner au quotidien leur émancipation et leur réussite scolaire:

Par la proposition d'actions qui suscitent la curiosité (sorties culturelles, partenariat avec les musées,), en impliquant des jeunes dans des projets collectifs et solidaires, l'association Gérard Philippe vise à développer l'esprit critique des enfants et des jeunes.

- «Éveiller la conscience des jeunes et les préparer à devenir des femmes et des hommes libres, des citoyens et des citoyennes éclairés»:

- Permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances permettant de développer leur curiosité et leur esprit critique. Il s'agit d'ateliers philos et d'écritures pour activer ou réactiver la mémoire des acquis scolaires, parler de liberté, d'égalité, de fraternité, l'objectif n'étant pas forcément d'apporter les bonnes réponses aux sujets abordés avec les jeunes dans le cadre des ateliers, mais de permettre une libre expression et une libération de la pensée.
- Sensibilisation à la manipulation par les réseaux sociaux avec l'objectif de faire réfléchir les jeunes, à ne pas prendre toute information pour acquise et de questionner la validité de celle-ci; surtout si elle ne provient pas d'une source de confiance.
- Lutter contre les stéréotypes de genre filles/garçons en abordant les questions d'égalités.

Mettre en œuvre des animations de proximité pour prévenir les conduites à risques avec la mise en place d'une équipe d'animateurs/trices, régulièrement présentes dans les différents lieux du quartier de Terraillon :

L'animation de proximité est un ensemble d'actions qui permet d'aller au devant des publics jeunes présents dans l'espace public, afin de nouer le contact avec eux et favoriser leur participation à des activités collectives coconstruites, souvent sportives, culturelles ou de loisir. Pour l'équipe d'animation, il s'agit de sortir du secteur jeunesse, d'aller vers le public là où il se trouve (dans la rue, les parcs...), afin d'entrer en contact, discuter, proposer des activités et par la suite les organiser ensemble et permettre à ces jeunes in fine de participer à des actions de droits communs.

L'équipe cherche également à établir des liens avec les parents. La relation avec les familles est primordiale, c'est un moyen de créer du lien et de les reconnaître dans leurs fonctions parentales. Parfois, ils peuvent s'ils le souhaitent, participer à des activités type babyfoot, Ping-Pong, jeux de société.

C.II. Le Centre social et culturel des Taillis

Les enfants et les jeunes fréquentant le Centre social et culturel des Taillis sont issus des établissements suivants: **écoles Jean Jaurès, Saint Exupéry, Jean Macé, Alsace Lorraine, et le collège Théodore Monod.**

La structure collabore régulièrement avec les équipes éducatives des écoles ainsi que du collège T.Monod, et veille à prendre en compte les projets scolaires pour répondre aux besoins des enfants.

Dans le cadre de l'accompagnement scolaire, elle se concentre sur des aspects tels que l'apprentissage de la lecture, l'expression orale et écrite, en utilisant des outils pédagogiques variés et ludiques. Le lien avec les écoles se retrouve également dans projets des accueils de loisirs, avec des thématiques autour des sciences, des animations autour du livre (et des boîtes à livres), ou encore de l'imaginaire.

Le Centre social les Taillis dispose d'un ACM accueilli dans l'école Jean Macé, cette mutualisation des locaux nécessite, une collaboration efficace avec les services de la Ville de Bron et l'école, ce qui renforce le partenariat. Le Centre Social est également actif au sein du conseil d'école et du conseil d'administration du collège. En tant que partenaire du territoire, il participe activement au cross «Courir pour elle» organisé par le collège T.Monod. De plus, l'équipe jeunesse intervient tous les mardis au collège et propose des animations durant le temps méridien. Enfin, dans le cadre du «Projet Escale» en partenariat avec les éducateurs de prévention et le PRE, le centre social accueille les élèves exclus du collège.

Les axes et leurs objectifs sont les suivants :

1. Se construire en citoyen acteur de la cité,

Objectifs généraux:

0-3 ans: Découvrir la vie en collectivité et s'éveiller à son environnement.

3-6 ans: Apprendre à jouer ensemble et s'éveiller au monde.

6-10 ans: Apprendre à collaborer et découvrir le monde.

11-13 ans: Apprendre à co-construire et s'ouvrir au monde.

14-17 ans: Être acteur de la co-construction et prendre part au monde.

2. S'épanouir en tant qu'individu et affirmer sa singularité,

Objectifs généraux:

0-3 ans: Découvrir et accompagner vers l'autonomie, évoluer à son rythme et stimuler ses sens, sa créativité.

3-6 ans: Apprendre l'autonomie, découvrir son corps, ses émotions et découvrir des modes d'expression.

6-10 ans: Faire des choix, identifier ses envies et ses besoins et s'exprimer au sein d'un groupe.

11-13 ans: Prendre des décisions, appréhender la puberté et apprendre à débattre entre pairs.

14-17 ans: Affirmer ses décisions, affirmer sa personnalité et argumenter ses opinions.

3. Axe transversal: Développer l'accompagnement à la parentalité,

0-10 ans: Accompagner la fonction de parent dans une dynamique de co-éducation.

11-17 ans: Accompagner les relations ados/parents.

C.III. La Maison de Quartier des Essarts

Les enfants et les jeunes fréquentant la Maison de quartier des Essarts sont issus principalement des établissements suivants: **écoles Jules Ferry, Anatole France, Louise Michel et Alsace Lorraine; Collèges Théodore Monod et Pablo Picasso**. Mais des enfants de toute la ville sont également présents.

Éducation au développement durable:

Plusieurs actions (compost, jardin, animations,...) sont mises en place pour initier les enfants au développement durable. L'objectif est d'atteindre un label d'éducation relative à l'environnement qui s'enrichit chaque année.

Sensibiliser les enfants à la pratique artistique et au monde culturel:

Des ateliers ont lieu durant le temps scolaire et périscolaire au sein des écoles. D'autres ateliers ont lieu à la Maison des Essarts en périscolaire et extrascolaire comme une multitude de différents styles de danses. Des liens sont faits entre eux à l'occasion des fêtes d'école et fêtes de quartier.

Favoriser les temps d'implication des parents:

Des ateliers parents-enfants ont lieu dans la semaine autour de la danse, de la bibliothèque, des échecs, de jeux de sociétés, de bricolage, de football.

Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap:

Réfléchir aux conditions d'accueils, aux pratiques à mettre en œuvre.
Mettre en place les moyens pour un suivi individualisé.

C.IV. Centre Aéré permanent de Bron-Parilly

Le Centre Aéré de Bron, du fait de l'accueil des classes sur le temps scolaire, est en lien régulier avec toutes les écoles de Bron, ainsi que les collèges, plus spécifiquement le collège Théodore Monod.

Agir au quotidien pour favoriser le « vivre ensemble » :

Le centre se veut un espace de partage, de respect et de coopération, où chacun peut trouver sa place tout en prenant en compte le collectif.

Des temps de réunion et de débat sont organisés avec les enfants autour de thématiques scientifiques et philosophiques. Le centre participe également au parcours philo dans le cadre du PTEAC (Parcours Territoriaux d'Éducation Artistique et Culturelle).

Mettre les enfants en relation avec le milieu naturel en situation de découverte et d'expérimentation :

Familiarisation des enfants avec la vie des animaux vivant dans le parc (écureuils, oiseaux, mais aussi chenilles, araignées...).

Découverte et observation de la végétation.

Activités permettant de prendre du plaisir à côtoyer *-et à se confronter avec-* les éléments naturels.

Activités en lien avec le milieu naturel dans lequel est implanté l'équipement (fabrication de kazoo en cornouiller ...).

Découverte de l'importance de la biodiversité et sensibilisation à la nécessité de préserver l'environnement.

Projets permettant de mesurer les enjeux de l'impact des activités sur l'environnement.

Sensibiliser les enfants aux activités scientifiques par des situations d'expérimentation :

Confrontation à la matière, aux matériaux et aux outils.

Actions en lien avec l'évolution scientifique, technique et technologique de la société.

Mise en relation avec la thématique du festival culture, sciences, économie de la Ville de Bron.

Mise en place d'un cycle d'astronomie délivrant une certification reconnue par l'AFA (Association Française d'Astronomie).

S'appuyer sur un défi scientifique, pour mettre en lien les projets de classes et du Centre Aéré.

Sensibiliser les enfants aux activités culturelles en situation de découverte et d'action :

Projets prenant en compte leur environnement proche et de façon plus occasionnelle, en lien avec des événements culturels locaux (Biennale d'Art Contemporain...).

Projets menés en partenariat avec les médiateurs culturels des différents musées.

Créer, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil de tous publics :

Attitude commune des personnels (animation, administratif, entretien), dans un esprit de justice vis-à-vis de tous en prenant en compte l'identité de chacun (spécificité de chaque enfant) dans la réalité du fonctionnement du Centre Aéré.

Mixité sociale (tarifs dégressifs, service de car desservant tous les quartiers de la ville).

Projets en partenariat permettant la rencontre d'autres publics.

Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap :

Réfléchir aux conditions d'accueils, aux pratiques à mettre en œuvre.

Mettre en place les moyens pour un suivi individualisé.

Favoriser les temps d'implication des parents :

Participation aux instances de l'association.

Implication dans des temps d'animations partagées avec les enfants.

Mise en place de temps de rencontre conviviale.

Mise en place de temps d'échanges sur le thème de l'éducation.

C.V. Maison de Quartier des Genêts

La maison de Quartier des Genets accueille un public âgé de 3 à 15 ans et plus. Bien que cet accueil ne soit pas directement rattaché aux écoles, il reste ouvert aux collaborations et à la mise en place de projets en partenariats avec elles. Cet accueil s'inscrit dans une logique de complémentarité éducative et entretient un lien assez fort avec les axes développés dans les projets d'écoles. Ainsi, les actions mises en places au sein de l'accueil sont pensées en cohérences avec les objectifs éducatifs des établissements scolaires.

Vivre ensemble sur le quotidien et le bien-être :

La Maison de quartier réalise des actions dans le cadre de l'apprentissage de la vie en société, de la connaissance et le respect à la fois de l'autre et de l'environnement. L'accueil accompagne aussi individuellement les jeunes (pré-ados et adolescents) sur les conduites à risques, les mises en danger, que ce soit sur des thèmes comme: les réseaux sociaux ou encore les dangers de tous les jours. La maison de Quartier réalise aussi des projets comme des repas, des maraudes, des soirées... ce qui permet de développer le vivre ensemble, mais aussi par des projets intergénérationnels, comme le jour de l'an.

Sensibiliser au Développement Durable:

Durant leurs activités les enfants utilisent des matériaux issus de la récupération (boîtes d'œufs, bouteilles...) pour les activités manuelles.

Initier à l'accès Internet:

Des ateliers sont menés afin de pouvoir aider les jeunes sur leur accès à internet que ce soit les envois de mails, ou encore la création de CV. Il y a aussi beaucoup de prévention faite par rapport aux réseaux sociaux et surtout au partage de vidéos, au cyberharcèlement, aux photos relayées... donc la sensibilisation et la prévention est un gros point pour la structure.

Favoriser les temps d'implication des parents:

Des temps d'échanges se font quotidiennement que ce soit sur les activités de l'enfant ou le comportement pour une continuité et une complémentarité éducative. Les parents sont aussi mobilisés sur des projets. Les parents ont aussi accès à la structure pour les activités avec leurs enfants. Le fait d'avoir ces relations avec les parents, leur permet aussi de savoir ce que font leurs enfants...

Accompagner à la réussite scolaire:

Des temps spécifiques sont mis en place pour l'accompagnement scolaire permettant à l'enfant d'avoir un cadre propice à faire les devoirs (accompagnement par un vacataire). Accompagnement auprès des jeunes afin de lutter contre le décrochage scolaire. La maison de Quartier des Genets mais à disposition une salle pour le PRE (programme de réussite éducative), ce qui permet donc d'être encore plus impliqués dans ce thème.

C.VI. Ville de BRON

L'accueil périscolaire municipal offre aux enfants des écoles primaires un mode d'accueil aux heures qui précèdent et suivent la classe. C'est un temps de découverte, de loisirs et d'éducation à la citoyenneté complémentaire à l'école.

La Ville veille à cette complémentarité à travers la participation des directeurs périscolaires aux conseils d'écoles et à leur implication dans les équipes éducatives mises en place sur chaque établissement. Des projets en commun sont menés et les temps de transition périscolaire-scolaire sont préparés pour favoriser la poursuite des apprentissages (retour au calme).

Le projet pédagogique périscolaire de la ville est construit avec les directeurs d'ACM et découle du PEDT-PM. Il donne un cadre de travail garantissant une démarche cohérente tout en laissant une souplesse à chacun des 13 accueils périscolaire pour s'adapter au mieux à ses spécificités. Pour tendre à l'accomplissement du projet pédagogique 2024-2025, l'accueil périscolaire est organisé autour des objectifs listés en annexe 7. Chaque ACM propose alors un projet qui tient compte de ses spécificités (publique, espaces, affinités et compétences de l'équipe). Il est construit avec l'équipe d'animation qui se l'approprie.

A noter que la Ville porte une attention particulière au rythme de l'enfant et à sa fatigue en fin de journée en adaptant les activités proposées. Les parents sont informés sur les besoins de leurs enfants afin qu'ils soient vigilants sur le nombre et la durée de temps collectifs qu'ils leur imposent.

La ville organise un **Conseil Municipal des Enfants**

Il s'adresse au élèves dans chaque école et collège à hauteur de deux représentants par établissements scolarisés en CM1 et 6eme . Ils sont élus par leurs pairs pour un mandat de deux ans

- C'est un lieu d'apprentissage et un acte d'engagement citoyen.
- Il apporte aux enfants une connaissance de vie locale et des institutions (collaboration avec les services municipaux et associations).
- Il favorise le rapprochement entre les générations et le dialogue entre les citoyens et leurs élus.
- Il permet également une amélioration de la politique pour la jeunesse suite aux propositions émises .

D. TEMPS CONCERNÉS DANS LA SEMAINE HORS MERCREDI

D.I. Les temps périscolaires dans les écoles hors mercredi :

La Ville met en place ces activités grâce à 13 Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) répartis sur les 11 groupes scolaires de Bron. Les écoles maternelles Alsace Lorraine et La Garenne en accueillent 2 , car la fréquentation sur le temps méridien de ces groupes scolaires dépassent le seuil de 300 enfants. La ville répond ainsi aux obligations légales relayées par le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES.)

A la rentrée 2025, Un nouvel ACM sera crée sur l'école Elisabeth et Robert BADINTER dans le quartier des Genets.

Ces temps sont entièrement encadrés par du personnel municipal : ATSEM, animateurs, enseignants vacataires et agents de restauration. Un directeur périscolaire est présent sur chaque ACM. Il est le garant du bon déroulement de l'ensemble des temps périscolaires.

Les taux d'encadrement réglementaires en lien avec le PEDT-PM sont appliqués ;

- 1 adulte pour 14 enfants en maternelle
 - 1 adulte pour 18 enfants en élémentaire
- (Le Directeur périscolaire n'est pas compté dans le taux d'encadrement).

Vous trouverez en Annexe 6 l'évolution des effectifs périscolaires sur les différents temps.

- **Accueil du matin (7h30-8h30)**

Ce service est proposé dans l'ensemble des écoles de la Ville, à partir de 7h30 les jours d'école. L'objectif est de permettre à l'enfant d'entrer progressivement dans le temps collectif. Les animateurs proposent des jeux libres et du matériel aux enfants. Différents espaces sont aménagés : espace lecture, calme, jeux de construction, dessin/coloriage, etc.

- **Pause Méridienne (11h30-13h30)**

La restauration périscolaire est organisée de 11h30 à 13h20 dans chaque ACM et accueille chaque jours entre 2 000 et 2 200 élèves.

Les écoles maternelles fonctionnent en service à table, tandis que les écoles élémentaires sont équipées en self, afin d'offrir un meilleur service et de pouvoir accroître le nombre d'enfants accueillis.

Les équipes d'animateurs encadrent les enfants, sous la responsabilité des directeurs périscolaires. 3 objectifs spécifiques sont associés à ce temps :

- Laisser du temps à tous les enfants pour se restaurer et à minima 20 minutes ;
- développer le sens du goût des enfants en les incitant à goûter à tout. Les initier au tri et à la réduction du gaspillage alimentaire ;
- proposer des activités ludiques, afin de rendre ce temps agréable et de "couper" avec les activités d'enseignements du temps scolaire. Tous types d'activités sont envisageables selon les espaces disponibles : sportive, culturelle, manuelle, temps calme, etc.

Des particularités sont à noter en maternelle :

- la présence d'ATSEM permet d'assurer une continuité sur la journée de l'enfant ;
- la possibilité de proposer aux plus petits un temps de sieste dès la fin du repas, en accord avec l'Éducation Nationale.

- **Accueil du soir (16h30-18h15)**

Ce temps est particulièrement propice au développement d'activités variées. En plus de celles proposées par les animateurs, des parcours de découverte sont organisés dans chaque ACM pour les enfants en élémentaire, animés par des intervenants extérieurs spécialisés. Parmi les activités proposées : théâtre, badminton, rugby, danse, échecs, etc.

Ces parcours sont proposés sur des périodes de vacances à vacances entre novembre et début juin, prioritairement aux enfants des cycles 2 et 3. Un parcours est destiné au même groupe d'enfants sur la période, l'objectif étant de leur faire découvrir plusieurs activités sur l'année et ainsi faciliter une éventuelle orientation vers une association spécialisée. Les parents n'ont pas besoin de réaliser une inscription : c'est le directeur périscolaire qui crée un groupe en fonction des enfants intéressés par l'activité mise en place. La programmation n'est pas effectuée à l'année

mais période par période, selon les vœux des directeurs périscolaire, les contraintes matérielles, les disponibilités des intervenants extérieurs.

Les familles ont le choix d'inscrire leurs enfants à :

- l'accueil court de 16h30 à 17h15 (départ échelonné à partir de 17h),

- l'accueil long de 16h30 à 18h15 départ échelonné à partir de 17h45),

Cette organisation a été choisie en concertation avec les parents d'élèves afin de favoriser les possibilités de départ échelonné et ainsi essayer de réduire au maximum la présence des enfants en temps collectif.

De 16h30 à 17h15 : temps de relâche après leur journée de classe. Prise du goûter (fourni par la famille).

De 17h à 18h15: alternance entre temps de travail personnel une fois par semaine et activités ludiques et pédagogiques les trois autres jours, selon le roulement hebdomadaire établi dans chaque ACM.

- ***Le temps de travail personnel***

Conformément aux préconisations de l'Éducation nationale, les « devoirs » à proprement parler tendent à disparaître. L'accent est désormais mis sur un travail que l'élève peut réaliser de manière autonome, afin de réduire les inégalités. Dans ce cadre, la Ville met en place un « Temps de Travail Personnel » (TTP). Les animateurs y organisent un moment de calme en classe, permettant aux enfants de relire leurs leçons et de s'exercer en autonomie à partir des consignes données par les enseignants.

Le Temps de Travail Personnel est proposé à tous les niveaux de classe une fois par semaine.

- ***Les ateliers ALPHA via le programme de réussite éducative (PRE)***

Les ateliers Alpha ont pour objectif de faciliter l'appropriation de la lecture et de l'écriture par le biais d'activités ludiques auprès d'enfants de CP. Les ateliers cherchent à motiver les enfants à aller à la rencontre de l'écrit par le biais d'activités pédagogiques qui ne sont pas scolaires. La dynamique du petit groupe et la régularité des rencontres offrent un cadre sécurisant aux enfants qui renforcent leur confiance en soi.

Ces ateliers ont lieu sur 5 écoles de Bron : Anatole France, La Garenne, Pierre cot, Jean Moulin , St Exupéry.

Il s'adresse à des enfants de CP et ils ont lieux dans l'école deux fois par semaine sur du temps périscolaire de 16h30 à 17h45. Ils sont animés par des étudiants recrutés par le PRE , principalement dans des filières de psychologie ou science de l'éducation. Ces étudiants sont formés par une psychologue de l'université Lyon 2 qui les aide tout au long de l'année à trouver des supports pédagogiques adaptés et un positionnement éducatif et constructif.

Le groupe est constitué de 5 enfants par école. Au départ 7 enfants sont orientés sur chaque écoles par les enseignants de CP début octobre. La psychologue de l'université évalue tous les enfants sur les procédures d'écriture, la compréhension orale, écrite ainsi que la conscience

phonographique. Le PRE rencontre toutes les familles pour comprendre le contexte social et familiale. Après ces différents temps la psychologue et le PRE constituent ensemble des groupes homogènes de 5 enfants. Les 2 enfants non retenus sur chaque école entrent dans un parcours PRE classique. Les ateliers commencent après les vacances de la Toussaint et terminent fin juin. La psychologue rencontre de nouveau chaque enfant mi-juin pour analyser la progression en lecture et écriture. Ces évaluations sont transmises aux enseignants et aux PRE qui les communiquent aux familles.

Une collaboration a été mise en place avec les écoles, directeurs, enseignants, service périscolaire pour la réalisation des ateliers. Une entente a été effectuée avec les services périscolaires, pour qu'ils puissent de manière exceptionnelle accueillir les enfants du groupe alpha sur le temps d'accueil du soir. Cela se produit seulement dans le cas où l'animateur annule au dernier moment son atelier.

D.II. Les temps périscolaires dans les structures hors mercredi

• *Maison de Quartier des Essarts*

Les ateliers suivants sont organisés:

- Ateliers danse:

- le mardi soir en récupérant les enfants à l'école. 4 ateliers moderne jazz (participants: 25 enfants 3-4 ans, 10 enfants 4-5 ans, 11 enfants 6-8 ans, 8 enfants 8-12 ans) et 2 ateliers break (10 enfants de 6 à 15 ans) et 3 ateliers hip-hop (24 enfants de 6 à 15 ans).
- danse écossaise le lundi soir dans la continuité d'un atelier organisé par une enseignante à l'école Jules Ferry autour de la danse écossaise. Enfants et adultes sont réunis (24 participants).
- atelier de danses antillaises le samedi (10 enfants de 6-8 ans et 10 enfants de 9 -12 ans).

- Ateliers Échecs, ping-pong, jeux de société: 1 atelier le jeudi (12 enfants de 6-8 ans et 9 enfants de 9-12 ans).

- Atelier football amateur: le samedi matin (30 enfants de 6 à 15 ans).

- Ateliers d'aide aux devoirs: le lundi, jeudi et samedi matin ouvert à tous, (10 enfants de 6-8 ans et 10 enfants de 9 à 16 ans)

• *Maison de Quartier des Genêts*

Les **ateliers d'accompagnement scolaire** ont lieu le lundi, mardi, jeudi et le vendredi de 17h à 19h. Ces temps sont enrichis par la découverte d'activités ludiques et manuelles et s'ouvrent à 16 enfants du CP à la 3^e.

Pour les 15 ans et plus un accueil est proposé du lundi au jeudi de 14h à 20h et jusqu'à 22h le vendredi (sur rendez-vous). Cet accueil permet aux jeunes d'avoir à disposition des outils (ordinateur, accès à internet, imprimante, scanner ...) un «salon des jeunes» a aussi été mis en place, ce salon leur permet de pouvoir voir autre choses, rester entre eux, et ne pas rester toute la journée dehors. Il y a aussi un accompagnement individuel pour les recherches de stages, de jobs, inscription permis ...

- **Centre Social et Culturel Gérard Philipe**

Dans le cadre du **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)**, Le Centre social et culturel Gérard Philipe accueille les enfants des quatre écoles du quartier du Terraillon: Pierre Cot, Ferdinand Buisson, La Garenne, Jean moulin. Du lundi au vendredi de 16h30 à 18h. Les lundis et jeudis accueil des CP et CE1 et les mardis et vendredis accueil des CE2, CM1 et CM2. 40 enfants accueillis en 2024/2025 : il existe une très forte demande pour cet accompagnement.

Pour les collégiens, depuis septembre 2019, nous avons doublé l'offre, nous proposons aux 40 collégiens le même format que pour les primaires avec deux séances par semaine du lundi au vendredi: les 6^e et 5^e les lundis et jeudis et pour les 4^e et 3^e les mardis et vendredis ; Nous avons durant cette période développé un partenariat efficient avec UNICITE qui propose des ateliers débats aux jeunes autour des questions de la dé stigmatisation de la santé mentale. Ces ateliers sont menés par des services civiques.

Projet DEMOS : le mardi de 17h à 18h30 et le jeudi de 17h à 19h30. Démon est un dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale piloté par l'Auditorium- Orchestre National de Lyon. A Bron il est coordonné et financé par la Ville à travers la DCRM. Il engage pour 3 années, seize enfants et leur famille âgés de 7 à 8 ans et scolarisés en CE2 dans les quatre écoles du quartier. Ce projet se construit autour d'un référent artistique, l'auditorium-ONL; et un référent social essentiel à la réussite du projet qui accompagne les familles dans l'opérationnel: le Centre social Gérard Philipe. L'atelier du mardi a lieu au sein de la Résidence seniors Marius Ledoux pour favoriser les rencontres et liens inter générationnels.

Démon, c'est aussi un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Il propose un apprentissage de la musique classique à des enfants ne disposant pas d'un accès facile à cette pratique. Le groupe de Bron pratique les cordes et fait partie de **l'orchestre Centre métropole** (160 enfants) avec Saint-Genis-Laval, Vaulx-en-Velin, Décines-Charpieu, Villeurbanne.

Le Centre social et culturel Gérard Philipe propose aussi, en partenariat avec le service des animations sportives de la Ville de Bron, des ateliers sportifs les mercredis matins et vendredi soirs, de 18h à 19h30, à l'espace Jacques Duret pour un public enfants (9-11 ans) et adolescents (12-15 ans).

- **Centre Social et Culturel les Taillis**

Accompagnement à la Scolarité: Dans le cadre du CLAS, le Centre social et socioculturel les Taillis propose plusieurs ateliers d'accompagnement à la scolarité en direction des primaires et des collégiens. Les enfants sont accueillis dans deux lieux différents sur le quartier de Parilly, en salle Eire (rue Paul Pic) et au 154 avenue St-Exupéry:

- Ateliers collectifs CP-CE1 les lundis et jeudis de 16h30 à 18h00.
- Ateliers collectifs CE2, CM1 ET CM2, les mardis et vendredis, 16h30 à 18h00.
- Ateliers collectifs 6-5ème et 4-3ème deux soirs par semaine de 17h30 à 19h00.

Dans ce dispositif le centre Social et Culturel les Taillis accueille 80 élèves différents (40 primaires et 40 collégiens)

Le projet escale: Le partenariat entre le collège, le PRE, la sauvegarde 69, et le Centre Social des Taillis, permet d'accueillir des élèves exclus du collège T.Monod. Ce dispositif permet de transformer l'exclusion disciplinaire en sanction éducative.

Animation du week-end: Le centre Social propose des activités les week-ends (une vingtaine dans l'année), en se concentrant sur les publics fragiles, et en s'appuyant sur les activités qui favorisent l'accès à: la culture et l'art, la découverte de la nature, la pratique sportive, ou encore l'ouverture aux autres... Les jeunes participent à l'élaboration des programmes d'activités des week-ends, qui s'inscrivent dans les thématiques retenues par l'équipe pédagogique, à savoir : jeux de collaboration, activités de pleine nature, activités culturelles d'expression (théâtre, stand up, concert...).

- ***Centre aéré de Bron-Parilly***

Par son caractère permanent, le Centre Aéré participe et/ou met en œuvre des projets transversaux en partenariat avec d'autres structures et s'impliquer dans les politiques éducatives de la Ville.

L'équipe de professionnels intervient aussi pour des projets en extérieurs, en partenariat avec d'autres structures, les écoles et les collèges dans différents domaines comme le scientifique, l'expression, le développement durable. Le Centre aéré de Bron est amené ainsi à s'impliquer dans les politiques éducatives de la Ville.

L'équipe d'animation participe aux différents travaux de réflexion portant sur la coéducation en lien avec l'Éducation Nationale et les autres acteurs socio-éducatifs de la Ville. Il est également impliqué dans les travaux du PRE (Programme de Réussite Éducative) et s'implique dans des projets soutenues par la Cité Éducative

- ***MJC Louis ARAGON***

La MJC Louis ARAGON se distingue par une offre riche et variée d'activités de formation, proposées sous formes d'ateliers hebdomadaires, de stages ponctuels ou de « workshops ». Ces activités touchent de nombreux domaines : arts plastiques, musique, danse, théâtre, arts martiaux...

En parallèle, la MJC s'implique activement dans les temps périscolaires, notamment hors mercredi, en partenariat avec les établissements scolaires et la ville de BRON. Elle propose des animations culturelles, sportives et artistiques durant les temps du matin, du midi et du soir, contribuant à faire de ces moments des espaces d'épanouissement, de découverte et de vivre ensemble pour les enfants.

Les jeunes de 0-25 ans représentent 53% des adhérents, un chiffre révélateur de l'engagement de la MJC en faveur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de l'inclusion.

Dans cette dynamique, la MJC collabore étroitement avec la mission locale pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Elle propose ainsi des ateliers d'initiation artistique et de découverte des métiers techniques et artistiques du spectacle vivant, offrant aux participants une première immersion concrète dans ces secteurs et contribuant à élargir leurs perspectives professionnelles.

- **Pôle en scène**

Une centaine d'heures sont proposées par Pôle en Scènes qui mène tout au long de l'année des ateliers artistiques allant à la rencontre des habitants, favorisant la découverte artistique par la pratique mais également permettant un lien entre les personnes, afin de sortir de l'isolement, valoriser des parcours de vie ou professionnelle, développer des compétences sociales ou tout simplement se retrouver pour partager autour de la pratique artistique.

- **Programme de Réussite Éducative**

Le Programme de réussite éducative est un service du CCAS qui dépend du contrat de ville. Il accompagne les familles des quartiers politiques de la ville de Parilly et Terraillon pour les enfants de 2 à 16 ans et/ou scolarisés en établissement REP. Les familles sont orientées par des partenaires : éducation nationale, assistantes sociales, éducateurs de prévention... Le PRE propose un accompagnement individuel de chaque famille par des référentes de parcours afin de résorber des difficultés qui entravent la réussite scolaire. Le parcours est limité dans le temps à 18 mois. Les axes d'intervention sont divers : social, éducatif, santé et culturel. Les référentes identifient avec les familles la source des difficultés de l'enfant et mettent en place des actions et un suivi pour l'aider à les surpasser. Les référentes mobilisent dans un premier temps les partenaires du territoire qui pourraient aider l'enfant ou le jeune à avancer (centres sociaux, centre aéré, CMP, orthophonistes...).

Le PRE propose également des actions propres : sophrologie, atelier alpha, accompagnement individualisé des enfants par des étudiants, des sorties culturelles, colos apprenantes, différents groupes : parents/ enfants, ados, groupe de parole pour les parents... Les actions proposées par le PRE se font toujours hors du temps scolaire.

Il travaille en étroite collaboration avec tous les partenaires de l'enfance et de la jeunesse de Bron afin de permettre aux familles de découvrir les ressources du territoire, de se saisir des activités proposées sur le secteur.

D.III. Les interventions pendant le temps scolaire

- **La ville de Bron**

Au delà de la mise à disposition d'un ATSEM par classe de maternelle (58), la ville de Bron intervient sur le temps scolaire au niveau sportif et culturel.

11 Éducateurs sportifs travaillent avec les enseignants pour proposer des séances d'EPS terrestres et nautiques. Les pratiques à taux d'encadrement renforcée (vélo, roller, grimpe, escrime etc.) sont ainsi accessibles aux classes bondillantes et ce en accord avec la convention EPS signée entre la ville et l'éducation nationale.

La ville de Bron s'engage par ailleurs dans un projet de mobilité s'intitulant «**Savoir Rouler à Vélo**» (SRAV). Ce programme cible toutes les classes de CM1 et CM2 de BRON et vise à leur transmettre les bases de la pratique à vélo en toute sécurité, en milieu protégé comme en circulation. En partenariat avec les écoles, et la police municipale les ETAPS du Bron permettent aux enfants d'apprendre les réflexes essentiels pour se déplacer à vélo de manière autonome, responsable et citoyenne.

Événementiel sportif, partenariat avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) : Dans ce cadre les éducateurs sportifs de la ville participent à l'organisation en début d'année scolaire des courses contrats qualificatives au cross départemental. Au mois de juin ils proposent aux classes licenciées USEP des rencontres à la journée pour pratiquer la course d'orientation et le VTT. Enfin, la ville et l'USEP proposent à toutes les classes licenciées USEP « les jeux de Bron » qui se déroulent sur 4 journées, au mois de juin. Les élèves ont alors l'occasion de découvrir plusieurs activités sportives qu'ils n'ont pas pratiqué pendant l'année. L'esprit compétitif est mis de côté pour mettre l'accent sur la coopération, l'entraide, le fair-play et la connaissance de ses émotions dans l'esprit de l'USEP. La ville apporte aussi un soutien à L'USEP via une subvention de 2 800 € pour réduire le coût de la licence des enfants.

Le jardin pédagogique,

La ville a créé un espace permettant l'accueil de classes pour observer, comprendre la vie végétale et les étapes des cultures. Ces ateliers sont animés par les jardinier de la ville et une association environnementale.

Le réseau des médiathèques, une éducation artistique et culturelle

Il accueille près de 2740 élèves au moins 1 fois dans l'année pour une découverte et se familiariser avec ces équipements culturels publics, accessibles et gratuits.

Les projets annuels accompagnent plus de 750 élèves et leurs enseignants dans une démarche d'éducation artistique et culturelle autour de 3 champs : la littérature jeunesse, la philosophie et la culture scientifique. Ces projets visent à accompagner l'épanouissement des enfants et l'acquisition d'une pensée critique argumentée afin de participer à leur formation de citoyens.

Avec la **bibliothèque « collectivités »**, un fonds spécifique à destination des élèves est à disposition des enseignants et des écoles. Il est également proposé un accompagnement aux projets littéraires et du conseil adapté aux élèves de 1er degré.

Éducation musicale et orchestrale :

- Orchestre à l'école (Quartier de Parilly).

Ce dispositif est financé par la Ville et coordonné par l'Intervenante musique de la ville en partenariat avec l'école de musique Harmonie la Glaneuse.

Ce projet en temps scolaire qui se déroule avec un groupe « classe » à l'école Saint Exupéry. Une cohorte d'élève du CE2 jusqu'en CM2 est initié à la pratique instrumentale, vocale et orchestrale durant 3 années scolaires . Chaque élève dispose d'un instrument à vent qui sera restitué à l'Harmonie la Glaneuse, à l'issue du projet. L'Harmonie assure la coordination du projet et les interventions artistiques.

Par ailleurs, L'intervenante musique municipale accompagne les enseignants pour des projets musicaux divers .

Le projet « DEMOS » décrit ci-avant avec le centre social et culturel Gérard Philipe, participe à cette éducation musicale et orchestrale sur le quartier de Terraillon. Il se déroule sur les temps périscolaires du soir.

Éducation à l'image et aux spectacle

- **Une proposition de spectacles** aux champs disciplinaires variés est faite pour chaque niveau de classe, avec la possibilité de développer tout un projet autour de l'univers artistique choisi. 2 600 enfants de 3 à 18 ans par an sont accueillis lors de 13 représentations dédiées aux scolaires en journée et en soirée dans le cadre de la programmation tout public.
- **Pôle en Scènes** est partenaire de nombreux projets culturels qui vont inscrire la pratique des enfants dans une démarche de création sur la durée, tels que les classes à pratique artistique et culturelle de la Ville de Bron, des projets Passeurs de culture ainsi que des parcours danse, théâtre et cirque du Pôle Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (PTEAC) de Bron. Chaque année, 4000 enfants bénéficient d'ateliers pour près de 1000h d'interventions artistiques dans les écoles brondillantes (de la maternelle au lycée).
- **École et Cinéma** (Au cinéma Les Alizés) est un dispositif national d'éducation à l'image qui a pour ambition d'éveiller la curiosité des élèves grâce à la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines ou de patrimoine, visionnées en salle. Accompagnés de leurs enseignants, les élèves assistent aux trois projections des films qui composent chaque programme et qui constituent un parcours cinéma sur l'année. Ce dispositif permet aux enfants d'appréhender le réel et l'imaginaire, de former leur regard, de se construire une culture commune, tout en développant leur pratique de spectateur à travers une relation privilégiée avec leur salle de proximité, lieu de partage et de lien social. Chaque année, plus de 7 000 élèves viennent, avec leurs enseignants, visionner des films lors de séances présentées et accompagnées.

Conseil Municipal d'enfant,

Il s'adresse aux élèves dans chaque école et collège à hauteur de deux représentants par établissements scolarisés en CM1 et en 6ème. Ils sont élus par leurs pairs pour un mandat de deux ans

- C'est un lieu d'apprentissage et un acte d'engagement citoyen.
- Il apporte aux enfants une connaissance de vie locale et des institutions (collaboration avec les services municipaux et associations).
- Il favorise le rapprochement entre les générations et le dialogue entre les citoyens et leurs élus.
- Il permet également une amélioration de la politique pour la jeunesse suite aux propositions émises .

- **Le centre social et culturel Gérard Philipe**

Des temps de rencontre, parents/école maternelle Pierre Cot avec la PRE qui ont pour but de favoriser l'entrée dans l'école des parents, d'améliorer les connaissances des parents sur des questions éducatives.

Un partenariat avec l'école la Garenne sur le projet Comprendre ce qu'est la laïcité sur trois classes de CM2 de l'école élémentaire: séances d'apprentissage et de réflexion certaines au centre social, visites pédagogiques: musée Confluences et basilique Notre dame de Fourvières en présence d'un animateur du centre social, Mairie de Bron, Synagogue Neveh Chalom, Grande Mosquée de Lyon ...préparation et vernissage de l'exposition au centre social

- **Maison de quartier des Essarts**

Selon les années, des interventions autour de la Danse ont lieu soit dans le cadre du PTEAC soit en dehors.

- **Le centre social et culturel Les taillis**

Trois actions durant le temps scolaire :

- Des animations au collège pour les élèves en difficulté : action en amont d'une sanction pour aider le jeune à se canaliser ou pour aider ceux qui ont du mal à s'exprimer. Des animations sont proposées à certains jeunes par le collège. Ceux-ci sont volontaires pour suivre les ateliers. Nous proposons des jeux, des activités physiques... qui aident les jeunes à se positionner dans le collège.
- Collégiens exclus : action pilotée par le PRE qui a pour objectif de donner du sens au temps d'exclusion du collège.
- **MJC Louis ARAGON**

Elle intervient en milieu scolaire avec le lycée Jean-Paul Sartre (sonorisation du concert de Noël au lycée, accueil d'un groupe de lycéens sur une après-midi pédagogique au Jack Jack autour des métiers de la musique, montage technique du plateau), sonorisation de la fête du printemps au lycée, carte blanche des lycéens en ouverture de la scène de la fête de la musique.

Projet Paint Mapping Orchestra monté en 2022 en collaboration avec BAAM Productions, le Centre Hospitalier Le Vinatier, la médiathèque de Bron, les adhérents de la MJC Louis Aragon, les élèves des établissements Théodore Monod et La Garenne de Bron et le collectif Tismos (trio transdisciplinaire composé de l'artiste peintre Khwezi Strydom, de l'artiste numérique J-A Dupont Castro et du musicien Pierre De Lestrangé). Tous les participants ont pu découvrir le mapping, la musique numérique et la peinture lors des différents ateliers. Partenariat avec le collège Théodore Monod dans le cadre de la Classe à Musique Renforcée initiée par le professeur d'éducation musicale Benoit OUDIN. Ateliers MAO chaque lundi avec plusieurs élèves (initiation aux logiciels, création complète d'un morceau, concert). Des cafés des parents autour du numérique sont organisés au Collège Monod.

- **Maison de quartier Les Genets**

N'ayant actuellement pas de lien avec les écoles, la maison de quartier des genets essaye tout de même d'accueillir les jeunes en décrochage scolaire afin de pouvoir les aider.

- **Centre aéré Permanent de Bron-Parilly**

Il organise un accueil des classes des écoles des différents groupes scolaires de la Ville pour la pratique d'activités telles que des ateliers autour de l'électricité, des projets d'art visuelle, de poterie, de la courses d'orientation..., ainsi que des classes des collèges en fonction de projets prédéterminés.

L'accueil des classes des écoles de Bron au Centre Aéré sur le temps scolaire fonctionne depuis presque aussi longtemps que l'accueil de loisirs. En lien étroit avec le service Action Éducative de

la Ville qui met à disposition des enseignants et de leurs élèves, des transports, du matériel pédagogique. Cet accueil se fait en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation Nationale.

L'équipe d'animation accompagne les classes de Bron dans les pratiques d'activités scientifiques et techniques autour d'un défi sur un thème annuel. L'objectif du projet est la méthode expérimentale, "comprendre le monde avec ses mains". En fin d'année, une exposition présentant les réalisations des différents participants fait l'objet d'une visite animée adressée aux enfants de Bron. Chaque année cela représente une vingtaine de classes participantes.

Les thématiques sont mises en lien avec l'actualité du territoire, ce qui permet de mettre ce projet en lien avec d'autres dispositifs comme les parcours scientifiques et philo, le festival scientifique Mission Possible. Le Centre Aéré est d'ailleurs amené à intervenir dans ces différents dispositifs auprès d'enfants et de jeunes des écoles et collèges de Bron (animation d'ateliers scientifiques et de réflexion).

Des ateliers peuvent aussi être directement animés par son équipe autour de ses domaines de prédilection :

- autour des activités scientifiques et techniques : dans le cadre de son défi annuel, rallye mathématiques
- autour des activités relatives à l'environnement : parcours des arbres, parcours oiseaux, papier recyclés
- autour de l'expression : ateliers d'écriture

Il accueille aussi des classes « externées » sur plusieurs jours.

L'accueil des classes des collèges est plus récent et se fait en fonction de projets élaborés dans le cadre du PTEAC (Pôle Territorial de l'Éducation Artistique et Culturelle parcours philo) ou dans le cadre des coordinations des Réseaux d'Éducation Prioritaire. Il accueille et participe à l'animation de la semaine Corps et Santé pour les classes de 5ème et la semaine de cohésion pour les classes de 6ème du collège Théodore Monod.

E. LES TEMPS PÉRISCOLAIRES DU MERCREDI ET PLAN MERCREDI

Plusieurs accueils d'enfants et de jeunes sont proposés le mercredi sur la Ville. Ils sont gérés par différents partenaires et certains fonctionnent en coopération avec la Ville. Vous trouverez en annexe 3, la liste des ACM soumis à déclaration au service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) et pouvant prétendre aux financements CAF.

- Maison des Essarts
- Centre social Gérard Philipe : animations de proximité « Les sapins » 7-11 ans
- ALSH Gérard Philipe 4-11 ans
- ALSH Pierre Cot 3-11 ans
- Centre Aéré de Bron-Parilly

- Centre social et socioculturel des Taillis
- Maison de quartier des Genêts

Ils répondent tous aux critères de la charte qualité mise en place dans le cadre du plan mercredi. Vous trouverez en annexe 4, les grilles de présentation du plan mercredi mettant en relation les actions proposées par ces structures et les objectifs de la charte qualité du plan mercredi.

Des accueils non soumis à déclaration sont également proposés le mercredi :

- École municipale des sports pour les enfants de 4 à 8 ans, le mercredi de 10h à 12h

Le mercredi matin, la Ville propose des jeux d'initiation et d'éveil sportif dédiés aux jeunes enfants via son École Municipale des Sports les « P'tits Gônes » encadrée par les éducateurs sportifs de la Ville : deux groupes de 4-6 ans et un groupe de 7-8 ans

- Animations de proximités pour les 9-11 ans, le mercredi de 9h à 12h00

Des animations multi-sports gratuites sont proposées dans les quartiers de Terraillon et Parilly. Les jeunes sont accueillis dans 2 gymnases de la Ville et pratiquent des activités sportives au choix sur des cycles de plusieurs séances. Ces séances sont encadrées par des animateurs sportifs municipaux.

F. PLANNING GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS PROPOSÉES HORS TEMPS SCOLAIRE (Plan Mercredi)

- Planning du mercredi* :

Organisateur		8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h
Mercredi	Ville de Bron		Animations de proximité multisport 9h-12h												
			Ecole municipale des sports 10h-12h												
			ALSH Gérard Philippe 4-11 ans 8h-17h30 avec repas												
	Association Gérard Philipe		ALSH Pierre Cot 3-11 ans / 9h-12h et 13h30-17h												
		Animation de proximité « résidence des sapins » 10h-12h et 14h-17h													
		Secteur jeunes 13h30 à 18h ou 19h30													
	Maison de quartier des Essarts	Accueil collectif de mineurs 3-17 ans 8h-18h													
											Bibliothèque 16h30-18h				
	Centre social Les Taillis	Accueil collectif de mineurs 3/5 ans Grand Taillis 8h-18h													
		Accueil collectif de mineurs 3/5 ans Jean Macé 8h-18h													
		Accueil collectif de mineurs 6/12 ans Grand Taillis 8h-18h													
		Accueil collectif de mineurs 6/12 ans Jean Macé 8h-18h													
		Accueil espace jeunes 11/17 ans Salle Oxygène 13h30-18h													
Maison de quartier des Genêts	Accueil collectif de mineurs 3-17 ans 9h-17h30														
	Acccueil jeunes « Gaming room » 14h-17h														
	Espace récréatif 10-14 ans 14h-17h														
Centre aéré	Accueil collectif de mineurs 5-14 ans 8h-17h45														

- Planning semaine hors mercredi :

Organisateur		Activités / Horaires														
		8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h		
Lundi	Ville de Bron	Garderie du matin 7h30-8h20														
		Pause méridienne 11h30-13h30														
		Accueil périscolaire du soir 16h30-17h45														
	Maison de quartier des Essarts	Danse écossaise 18h-19h														
		Bibliothèque 16h30-18h														
		Aide aux devoirs 16h30-18h30														
	Association Gérard Philippe	CLAS CP-CE1 CE2 16h30-18h														
		CLAS ateliers collectifs collégiens 6 eme 5 eme 18h-19h30														
	Centre social Les Taillis	CLAS ateliers collectifs CP-CE1 16h30-18h														
		CLAS ateliers collectifs collégiens 17h30-19h														
	Genets	accueil espace jeunes (CV, lettre de motiv) 14h-20h														
Accompagnement scolaire 17h-19h collège-lycée																
Mardi	Ville de Bron	Garderie du matin 7h30-8h20														
		Pause méridienne 11h30-13h30														
		Accueil périscolaire du soir 16h30-17h45														
	Maison de quartier des Essarts	Danse jazz 6-12 ans 17h-18h														
		Danse jazz 6-12 ans 18h-19h														
		baby danse 3-6 ans 16h45 – 17h30														
		Break danse 6-12 ans 18h-19h														
		hip hop 6-12 ans 17h45-18h45														
		hip hop 10-16 ans 18h45-19h45														
		Echec 18h-20h														
		Bibliothèque 16h30-18h														
	Association Gérard Philippe	Projet DEMOS 8-9 ans 17h-18h30														
		CLAS CM1-CM2 16h30-18h														
		Temps projet 16h-19h30														
		CLAS ateliers collectifs collégiens 4è 3ème18h-19h30														
		PRE accompagnement scolaire collectif 6-11 ans 16h30-18h														
	Centre social Les Taillis	CLAS ateliers collectifs CP-CE1 16h30-18h														
		CLAS ateliers collectifs collégiens 17h30-19h														
	Genet	Accompagnement scolaire 16h30-18h30 (Primaire)														
		accueil espace jeunes (CV, lettre de motiv) 14h-20h														
		Espace récréatif parents enfants (cycle 2) 16h30-18h30														

Organisateur		Activités / Horaires													
		8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	
Jeudi	Ville de Bron	Garderie du matin 7h30-8h20													
		Pause méridienne 11h30-13h30													
		Accueil périscolaire du soir 16h30-17h45													
		Animations multisports de proximité 18h-19h30													
	Maison de quartier des Essarts	Théâtre 6-12 ans 17h-18h													
		Bibliothèque 16h30-18h													
		Aide aux devoirs 16h30-18h30													
	Association Gérard Philipe	Projet DEMOS 8-9 ans 17h-18h30													
		PRE accompagnement scolaire collectif 6-11 ans 16h30-18h													
		CLAS CP-CE1 CE2 16h30-18h													
		CLAS ateliers collectifs collégiens 6ème 5ème 18h-19h30													
	Centre social Les Taillis	CLAS ateliers collectifs CP-CE1 16h30-18h													
		CLAS ateliers collectifs collégiens 17h30-19h													
	Genet	accueil espace jeunes (CV, lettre de motiv) 14h-20h													
		Espace récréatif parents enfants (cycle 2) 16h30-18h30													
		Accompagnement scolaire 16h30-18h30 (Primaire)													
Vendredi	Ville de Bron	Garderie du matin 7h30-8h20													
		Pause méridienne 11h30-13h30													
		Accueil périscolaire du soir 16h30-17h45													
		Animations multisports de proximité 18h-19h30													
	Association Gérard Philipe	CLAS CE2-CM1-CM2 16h30-18h													
		CLAS ateliers collectifs collégiens 4ème 3ème 18h-19h30													
		Temps projet 16h-20h													
	Centre social Les Taillis	CLAS ateliers collectifs CP-CE1 16h30-18h													
		CLAS ateliers collectifs collégiens 17h30-19h													
	Genet	accueil espace jeunes (CV, lettre de motiv) 14h-20h													
		Accompagnement scolaire 17h-19h collège-lycée													
Samedi	MDQ Essarts	Football 10h-12h													
	Genet	Bénévol'art 12-14 ans 14h-16h													
		Bénévol'art 15-18 ans 16h-18h													

- Vacances scolaires :

Pour les vacances scolaires, des ACM sont proposés par les centres sociaux et culturel, les maisons de quartier, le centre aéré de Bron Parrilly et la ville. Un service est proposé pendant toutes les petites et grades vacances hormis une partie du mois d'août.

Par ailleurs, certains établissements scolaires (primaire et secondaire) ouvrent leurs portes pendant les vacances. Ils proposent aux élèves un programme équilibré associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles, dans leur école ou leur établissement de scolarisation habituel ou dans un établissement proche.

Enfin, la MJC propose un programme intitulé "E-Den Source", un stage multi-activités destiné aux jeunes de 8 à 16 ans, organisé durant la première semaine de chaque période de vacances scolaires. Chaque session propose une thématique originale, combinant des activités sportives, artistiques et numériques.

G. ACTIVITÉS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

G.I. Activités proposées par la Ville

ACTIVITÉS	INSCRIPTIONS (délai, procédure, âge)	Cycles/séances	Tarifs (gratuité, QF, séances, cotisation, etc.) cf.en annexe 2
Accueil du matin	A destination des enfants des écoles primaires. Dossier d'inscription préalable (physique ou dématérialisé) Délai de réservation 3 jours	Quotidien durant les périodes scolaires (7h30-8h20)	1 ^{er} enfant : 1,70 €/jour 2 ^e enfant : 1,36 €/jour Si plus de 11 jours dans le mois : forfait de 20 €/mois
Pause méridienne	A destination des enfants des écoles primaires. Dossier d'inscription préalable Délai de réservation : 3 jours	Quotidien durant les périodes scolaires (11h30-13h30)	Tarifs selon le QF : entre 1,55 € et 6,21 €
Accueil périscolaire du soir	A destination des enfants des écoles primaires. Dossier d'inscription préalable . Délai de réservation : 3 jours	Quotidien durant les périodes scolaires : - temps court de 16h30 à 17h - ou temps long de 16h30 à 17h45	Tarifs selon QF Temps court : entre 0,25 € et 2,20 € Temps long : entre 0,65 € et 6,05 €
Parcours de Découvertes	A destination des élémentaires inscrits au périscolaire. Inscription par l'enfant nécessaire.	Périodes de vacances à vacances entre novembre et juin durant l'accueil périscolaire du soir (16h30-18h15)	Inclue dans le coût de l'accueil périscolaire du soir.
Animations de proximité multi-sports	Mercredi matin à destination des 8- 9 ans sur Bron nord et 10-11 ans sur Bron Sud. Inscription sur place lors des 1 ^{ères} séances de l'année	Durant les périodes scolaires aux gymnases Jacques Duret pour Bron Nord et Saint-Exupéry pour Bron Sud. Mercredi matin de 9h à 12h jeudi/vendredi soir de 18h à 19h30	Gratuité
École Municipale des Sports les « P'tits Gônes »	A destination des 4-6 ans et des 7-8 ans Inscription annuelle auprès de la Direction des Sports ou sur l'espace famille (internet)	Durant les périodes scolaires les mercredis matins de septembre à juin. 4-6 ans : 10h-10h45 ou 11h-11h45 7-8 ans : 10h-12h	Tarif selon le QF : entre 48,95 € et 113,50 € l'année. (179,15 € pour les non brondillants).
ACM extrascolaire « Atout Sport »	A destination des 6-13 ans. Inscription à réaliser auprès du service des Sports ou sur l'espace famille (internet) 1 mois avant chaque période de vacances scolaires.	Durant les vacances scolaires (hors vacances de Noël et mois d'août).	Tarif à la journée selon le QF entre 6,10 € et 19,40 € (30,50 € pour les non brondillants).

G.II. Activités proposées par le Centre Aéré permanent de Bron-Parilly

La plupart des activités du Centre aéré (projet en partenariat, c'est mon patrimoine, défi scientifique) présentées ci-avant s'inscrivent dans les différents accueils qu'il propose sur les temps périscolaires.

ACTIVITÉS	INSCRIPTIONS (délai, procédure, âge)	Cycles/séances	Tarifs (gratuité, QF, séances, cotisation, etc.) *détails en annexe 2
ACM sur mercredis	Inscriptions au mois ; document envoyé par mail d'un mois sur l'autre.	Voir démarche du projet évoqué dans la charte qualité. Inscription à la journée ou demi-journée avec ou sans repas.	Tarif selon le QF
ACM sur les vacances	Inscriptions avec date limite 3 semaines avant le début des séjours (5 semaines pour le séjour d'été). Au-delà en fonction des places disponibles.	Voir démarche du projet évoqué dans la charte qualité. Inscription à la journée et à la semaine.	Quotient familial
Autres projets ponctuels : Soirée Ados, participation à une manifestation communale hors période péri et extrascolaire	Mode d'inscription spécifique relevant de l'invitation.	Intégré dans un projet global.	Gratuité Coût pris en charge par l'association.
Accueil des classes	Calendrier d'inscription envoyé avant chaque période de vacances pour la période suivant ces vacances	Organisation des projets sous la seule responsabilité des enseignants. Le Centre Aéré est en soutien aux enseignants selon les demandes et peut animer des ateliers relatifs au scientifique, l'environnement, l'expression.	Gratuité Coût pris en charge par la Ville (transports et matériel pédagogique)

G.III. Activités proposées par le Centre Social et socioculturel des Taillis

ACTIVITÉS	INSCRIPTIONS (délai, procédure, âge)	Cycles/séances	Tarifs (gratuité, QF, séances, cotisation, etc.) *détails en annexe 2
Accueil 3/5 ans Grand Taillis	Avant de s'inscrire les familles doivent compléter un dossier au CS. Les inscriptions se font au choix : sur internet ou au CS. L'enfant doit avoir plus de 3 ans et être scolarisé. 70% des inscriptions sont à l'année (Inscriptions en juin afin de sécuriser le mode de garde aux parents). Les 30% restant peuvent s'inscrire toute au long de l'année en fonction des places disponibles. Les inscriptions se font en journée entière.	Tous les mercredis de l'année scolaire. Répartition des enfants en deux groupes en fonction de l'âge. Les thématiques émanent du projet éducatif et sont déclinées par période (entre deux vacances scolaires).	Tarif au QF (voir grille en annexe 2) et adhésion au centre social
Accueil 3/5 ans Jean Macé			
Accueil 6/12 ans Jean Macé et Grand Taillis	Avant de s'inscrire les familles doivent compléter un dossier au CS. Les inscriptions se font au choix : sur internet ou au CS.L'enfant doit avoir plus de 6 ans. 70% des inscriptions sont à l'année (Inscriptions en juin afin de sécuriser le mode de garde aux parents). Les 30% restant peuvent s'inscrire toute au long de l'année en fonction des places disponibles. Les inscriptions se font en journée entière.	Tous les mercredis de l'année scolaire. Les thématiques émanent du projet éducatif et sont déclinées par période (entre deux vacances scolaires).	
Accueil 11/17ans animation de proximité	Avant de s'inscrire les familles doivent compléter un dossier au CS. Les inscriptions se font uniquement au CS. Tous les jeunes adhérents avec un dossier à jour peuvent venir à l'espace jeune lorsqu'ils le souhaitent. Pour participer aux sorties, le jeune doit au préalable passer à l'accueil du Centre Social pour être inscrit.	Tous les mercredis de l'année scolaire. Accueil à l'espace jeune en après-midi (de 13h30 à 18h00). Les programmes sont coconstruit avec les adolescents, et l'équipe pédagogique s'assure que les activités répondent aux objectifs du projet éducatif. Les programmes sont proposés par trimestre. Des animations en pied d'immeuble sont régulièrement proposées.	1 € l'année plus supplément lors des sorties. (Adhésion réduite 3,5 € par an)

G.IV. Activités par le Centre Social et culturel Gérard Philipe

ACTIVITÉS	INSCRIPTIONS (délai, procédure, âge)	Cycles/séances	Tarifs (gratuité, QF, séances, cotisation,etc.) *détails en annexe 2
ACM les mercredis et vacances ALSH Gérard philipe	Inscriptions à partir du mois de juin et trois semaines avant le début des vacances 4-11 ans 56 places	Inscription à la journée Multi activités ludiques éducatives Projet Partenariat service des Sports de la ville	Quotient familial
ACM les mercredis et vacances scolaires ALSH Pierre Cot	Inscriptions trois semaines avant le début des vacances 3-11 ans 72 places	Inscription à la journée Multi activités ludiques éducatives Projet Partenariat service des Sports de la Ville	Quotient familial
Animation de proximité 7-11 ans au quartier des sapins	Sans inscription, sauf pour les sorties organisées 30 places	Animation au pied d'immeuble et au local du 35 rue de la Pagère. Partenariat étroit avec le bailleur social et la Maison du Terraillon.	Cotisation
Secteur Jeunesse Alsh mercredi après-midi et vacances scolaires en journée Animation de proximité 11-17 ans	Inscription 1 semaine avant chaque période de vacances 60 places Sans inscription, sauf pour les sorties	Inscription aux sorties proposées Deux lieux d'accueils 11-13 ans : Labo jeune 14-17 ans Jacques Duret	Cotisation : Pass jeune
Accompagnement à la scolarité Primaire	Inscription en septembre 40 places	Deux séances par semaine : CP-CE1-CE2 Lundi et jeudi	Adhésion

		CM1-CM2 Mardi et vendredi	
Accompagnement à la scolarité collège	Inscription en septembre 40 places	Deux séances par semaine : 6 ^e 5 ^e lundi et jeudi 4 ^e 3 ^e Mardi et vendredi	Adhésion

G.V. Activités proposées par la Maison de Quartier des Genêts

ACTIVITÉS	INSCRIPTIONS (délai, procédure, âge)	Cycles/séances	Tarifs (gratuité, QF, séances, cotisation, etc.) *détails en annexe 2
Accueil 3/5 ans	Le mercredi	Tous les mercredis, inscription possible en demi journée, journée, avec repas et goûters fournis par les parents. Thématiques déclinées par mois, support en fonction de la sensibilité des animateurs et des envies des jeunes.	Tarif au QF (voir grille) et adhésion à la Maison de quartier (15 €) par foyer fiscal
Accueil 6/9 ans			
Accueil 10 à 14 ans			
Accueil 15 ans et plus	Le mercredi	Salon des jeunes : accompagnement recherche des stages, jobs, inscription permis ... (sur rendez-vous)	Cotisation annuelle :5 euros

G.VI. Activités proposées par la Maison de Quartier des Essarts

ACTIVITÉS	INSCRIPTIONS (délai, procédure, âge)	Cycles/séances	Tarifs (gratuité, QF, séances, cotisation, etc.) *détails en annexe 2
Danse Modern Jazz 1h00	Septembre de 3 à 15 ans	année	120 € à 190 €
Danse Modern Jazz ¾ heure	Septembre de 3 à 15 ans	année	100 € à 170 €
Hip-hop-break dance	Septembre de 7 à 16 ans	année	120 € à 190 €

Danse écossaise	Septembre de 3 à 15 ans	année	100 à 170 €
Aide aux devoirs	Toute l'année	Quand on veut	gratuit
Football	Toute l'année	Quand on veut	gratuit
Echec	Toute l'année	Quand on veut	gratuit
Baby danse	Toute l'année	année	100 à 170 €
Ping Pong	Toute l'année	Quand on veut	gratuit

G.VII. Maison des Jeunes et de la Culture

ACTIVITÉS	INSCRIPTIONS (délai, procédure, âge)	Cycles/séances	Tarifs (gratuité, QF, séances, cotisation, etc.) *détails en annexe 2
Judo, Aïkido, Sel défense, Taï Chi	Enfant et adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Multisport Natation, Parkour, Roller	Enfant et adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Danse modern jazz, rock, de salon	Enfant et adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Eveil à la danse	Enfant et adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Anglais Arabe	Enfant et adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Arts créatifs	Enfant et adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Assouplissement, Méditation active, Sophrologie, pilates	Enfant et adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Capoeira	Enfant et adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Céramique	Enfant et adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)

Cirque	Enfant et adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Dessin/peinture	Enfant et adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Généalogie	Enfant et adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Histoire de l'art	Enfant et adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Photo	Enfant et adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Musique : Eveil musical, Découverte instrumentale, Musique actuelles en groupe	Enfant	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Atelier Jazz et blues Atelier Jam Atelier Funk et Jazz	12-17 ans Adulte Adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Batucada	7-12 ans	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Big band	Adulte	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Chant individuel, enfant, moderne Chorale	Ados et adultes Enfants et adultes	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)
Accompagnement instrumental (collectif, semi-collectif et individuel) Accordéon diatonique, Batterie Basse électrique, Flûte Traversière Guitare classique, folk, Harpe, Saxophone, Trompette, Violon Violoncelle, Percussions	Enfants et adultes	Année (Septembre à Juin)	Tarif brondillant et hors brondillant (voir plaquette)

Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le 07/11/2025

webdelib

ID : 069-216900290-20251002-20251002DEL3-DE

H. Un PEDT qui s'ouvre aux 18-25 ans.

H.I. Le Bron Info Jeune

Le Bron Info jeunes a ouvert ses portes en septembre 2024, au 212 avenue Franklin Roosevelt à côté du cinéma des Alizés.

C'est un lieu d'information pour les jeunes de 12 à 25 ans gratuit, confidentiel et sans rendez-vous. Il a vocation à les accompagner sur tous les aspects de leur vie quotidienne : Orientation/Études, métiers et formations, emploi/Jobs/Stages, alternance, formation continue, logement, santé, vie pratique, initiatives et projets, loisirs, vacances, sports, et partir en Europe et à l'étranger.

En décembre 2024 le lieu a obtenu le label Information jeunesse délivré par le Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sports (SDJES). Ce label permet de garantir la visibilité de la structure, la qualité de l'information donnée et d'intégrer le réseau des lieux d'information jeunes (CRIJ).

Les priorités ont été données sur 5 thématiques :

- **L'orientation** : venir en complément des intervenants déjà existants en proposant aux jeunes une base documentaire mais également un accompagnement pour réaliser leur CV et leur lettre de motivation.
- **Répondre aux sollicitations des jeunes sur le BAFA et à la baisse du nombre d'animateurs formés** : renseigner et réorienter les jeunes sur le diplôme du BAFA. Pour les jeunes brondillants une aide financière est proposée pour les soutenir dans leur démarche.
- **Favoriser la mobilité des jeunes** notamment pour ceux qui se forment sur les métiers en tension : une aide financière est proposée pour les jeunes qui souhaitent passer leur permis de conduire.
- **Santé mentale des jeunes** : Les accompagner ainsi que leurs parents pour les soutenir dans cette période de leur vie qui peut être complexe.
- **L'engagement citoyen** : inciter les jeunes à s'engager dans la vie citoyenne et dans la vie de la commune.

Pour les 18-25 ans, un accompagnement est possible notamment sur la partie recherche de formation et d'emploi : accompagnement sur la rédaction de CV et de lettre de motivation, informations sur les formations.

L'équipe du Bron Info Jeunes peut également accompagner ses jeunes sur le projet de départ à l'étranger pour leurs études ou pour travailler.

H.II. La MJC de BRON

La MJC collabore avec la Mission Locale, pour offrir à des jeunes la possibilité de s'impliquer bénévolement et de participer à des périodes de mise en situation professionnelle au sein de la structure, dans les domaines administratif, technique, de la médiation et de la restauration en contexte culturel.

Ces temps d'engagement leur permettent de découvrir des métiers, d'élargir leurs perspectives professionnelles et de s'inscrire dans une démarche citoyenne.

La MJC souhaite également favoriser l'initiation à la pratique des arts martiaux, notamment pour les jeunes résidant en quartiers prioritaires.

Les jeunes de 0-25 ans représentent 45 % des adhérents, un chiffre révélateur de l'engagement de la MJC en faveur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de l'inclusion.

H.III. Les partenaires sociaux

○ La maison de quartier des Essarts

La maison de quartier des Essarts accueille les jeunes de 18 à 30 ans sur plusieurs créneaux :

- les lundis soir autour du rap et de la danse Hip-hop
- les Mercredi et vendredi soir autour du hip-hop

Il est également proposé un accompagnement des jeunes pour passer le BAFA ou sur des formations professionnelles CPJEPS, BPJEPS OU CAP Petite Enfance.

○ Le centre social et culture Gérard Philipe

6 jeunes de 18 à 25 ans participent au conseil jeunes tous les vendredis soir en période scolaire. C'est une instance d'expression et de proposition pour la participation à des actions solidaires ou des projets coopératifs. Ils sont engagés au sein de Bron Terraillon dans une démarche citoyenne, un de ces jeunes âgé de vingt ans a intégré le conseil d'administration de l'association.

I. PILOTAGE ET ÉLÉMENTS DE BILAN

I.I. Pilotage, coordination et évaluation du PEDT-PM

Ce PEDT-PM est mis en place sur la commune de Bron pour une durée de 3 années.

Un comité de pilotage se réunira au moins une à deux fois par année scolaire et pourra être amené à organiser des commissions thématiques.

Des réunions de préparation, de mise en place et d'échange de bonnes pratiques ont lieu chaque semaine pour les directeurs périscolaires des écoles. Un temps de préparation hebdomadaire est organisé dans chaque ACM. Une réunion mensuelle regroupe l'ensemble des animateurs permanents pour travailler sur des projets inter-ACM ou pour des temps de formation.

Un temps lors des conseils d'école est consacré au suivi des temps périscolaires. Le directeur périscolaire de l'école y est convié. Des rencontres avec les parents peuvent être organisées. Une prise en compte de la parole des enfants sur leur vécu des temps périscolaires est mise en place.

Par ailleurs, **des réunions avec l'ensemble des directeurs d'école et de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Bron** sont organisées par la ville une fois par an et permettent là encore de discuter des thématiques liées au temps de l'enfant.

Le comité de pilotage constituera l'instance d'évaluation du PEDT-PM. Il sera garant de la bonne mise en œuvre du projet et de l'application de la charte qualité du Plan Mercredi par l'ensemble des partenaires.

L'évaluation permettra de déterminer les forces et faiblesses liées à l'application du projet sur le terrain, afin de pouvoir procéder aux éventuels ajustements nécessaires pour la rentrée suivante.

I.II. Indicateurs d'évaluation

Indicateurs qualitatifs :

- prise en compte du bien-être des enfants
- adaptation des activités aux besoins des enfants (contenu, méthode, locaux...)
- pertinence de la qualification des intervenants
- accessibilité (modalités d'inscription, information...)
- implication et satisfaction des parents

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'animateurs mutualisés Ville-structures
- Nombre d'enfants suivis par le PRE
- Fréquentations des différents temps scolaires, périscolaires et extrascolaire
- Liste d'attente des différents accueils
- Plue Value financière liée au plan mercredi et au supplément inclusif ALSH
- Evolution de la prise en charge des enfants à besoins particulier (notifiés AESH et/ou AEEH)
- Nombre d'enfants bénéficiant d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

J. I. MODALITÉS D'INFORMATION DU PEDT-PM AUPRÈS DES PARENTS

Le document présent et ses annexes sont disponibles en téléchargement sur le site de la Ville. Ce site regroupe et synthétise l'ensemble de l'offre d'activités à destination des enfants et des jeunes, informations utiles aux familles.